Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20261014-202610002-DE

2026-10-002
Séance du Mercredi 14 Octobre 2026

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS	
En exercice	19
Présents	17
Absents représentés	2
Absents excusés	
Absents	

L'an deux mil vingt six, le quatorze Octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur HERBST Vincent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le sept Octobre deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. HERBST Vincent, Maire, Mme TRÉPARD NORMAND Christine, M. JOUAN Thierry, M. LEROY Pascal, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. SIMONNEAUX Olivier, M. POULARD MARTIN Dominique, M. MAQUIGNEAU Eric, Mme THEBAULT Céline, M. LEROUX Arnaud, Mme GANDEMER Nathalie, Mme GIRAUD Perrine, Mme RONCIÈRE Nolwenn, M. BLESTEL Romain, Mme LECANU Chloé, M. BARBEREAU Antoine, Mme SORRE Nolwenn

Excusés : Excusés ayant donné procuration : Mme PERCHE Olivia à Mme TRÉPARD NORMAND Christine, M. BAGOUET Jean François à Mme BEAUDOUIN Bénédicte

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. SIMONNEAUX Olivier

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	19	0	0	

2026-10-002 – SUBVENTIONS – Subvention exceptionnelle

L'Association des Amis de l'École prépare sa traditionnelle fête de Noël, qui aura lieu le 11 décembre 2026.

Cette année, il est prévu pour les enfants mais aussi pour la ville, des animations supplémentaires.

Au programme, il est prévu une grande déambulation illuminée dans les rues suivie des chants des enfants dans la salle de sport, la venue du père noël et pour finir une soirée dansante.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20261014-202610002-DE

Pour faire de cet événement une réussite totale et sécurisée, l'association sollicite l'aide de la mairie :

- Demande de subvention exceptionnelle afin de financer une partie du spectacle et d'offrir des animations de qualité accessibles à toutes les familles de la commune
  Le budget moyen prévu chaque année est de 800€. La proposition 2026 s'élève à 1266€ TTC environ

Au vu de la demande de subvention exceptionnelle présentée pour la fête de Noël de l'association,

Au vu de l'avis favorable du bureau municipal le 15 septembre 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- décide de verser une subvention exceptionnelle de 400 € à l'association Les Amis de l'Ecole
- autorise Monsieur le Maire à mandater la subvention d'un montant de 400 € à l'article 6574 du budget de la commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Vincent HERBST

MAIRIE DE BRECE
(Ille-et-Vilaine)